

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 4 mars 2019, 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS : MESDAMES : EDES BERGER, GILBERTE POTVIN, GÉRALDINE CHRÉTIEN
ET DENISE DESMARAIS ET CHARLINE CHABOT

SONT ABSENT : MONSIEUR : ROGER DURETTE

AINSI QUE MME JULIE BOUFFARD, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

APRÈS VÉRIFICATION DU QUORUM, LE MAIRE DÉCLARE LA SESSION OUVERTE.

27-03-2019 : ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019 et suivi
4. Adoption des factures
5. Dépôt de la correspondance
6. Demande de dons (Gala reconnaissance de la polyvalente Forimont 50 \$)
7. Liste des personnes endettées envers la municipalité
8. Désignation de maire suppléant
9. Dépenses assumées pour les Habitations
10. Contrat d'entretien du centre communautaire
11. Adoption du projet de règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux
12. Adoption du règlement numéro 2019-01 modifiant le règlement de zonage 04-2004
13. Adoption du projet concernant la politique d'harcèlement
14. Adoption du projet décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
15. Renouvellement du prêt 2 au taux de 4.91 % (règlement 06-2010)
16. Dossier Rang 6 Nord : Paiement du décompte 3 et définitif, financement permanent
17. Dossier Route Matalik : Financement permanent
18. Dossier Édifice municipal : Résolution pour lancer un appel d'offre pour la réfection de la toiture
19. Dossier TECQ : Mandat au service de génie de la MRC de La Matapédia pour la gestion de la TECQ 2019-2023
20. Dossier Rang 5 Nord : PAVL pour demande AIRRL et correction de la résolution 96-06-2018
21. Affaires nouvelles
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

28-03-2019 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondée par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

Accepté _____ Maire

29-03-2019 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2019 ET SUIVI

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 février 2019.

Accepté _____ Maire

30-03-2019 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Fournisseurs	Montants
Les services Kopilab	204,56 \$
Nortec Industriel	1 158,81 \$
Mrc de la Matapedia (4e versement)	7 588,32 \$
Mrc de la Matapedia (3e versement)	7 588,32 \$
Mrc de la Matapédia (2e versement)	7 588,32 \$
<i>Hydro-Québec</i>	203,57 \$
<i>Bell mobilité</i>	48,25 \$
SAAQ	3 353,81 \$
Englobe (Étude géotechnique-Rang St-Raphael/ rang 5	2 299,50 \$
Sonic	1 059,28 \$
Lorraine Harvey	40,00 \$
Poste Canada	139,24 \$
Revenu Québec (montant du gvt versé en trop)	173,63 \$
Dollorama (fourniture de bureau)	7,48 \$
Garage Coop	125,15 \$
Éditions juridique	77,70 \$
Librairie Amqui	70,76 \$
BMR	19,17 \$
Carquest	39,77 \$
La Matapédienne	191,14 \$
Centre du camion JL	23,01 \$
MRC (1 ^{er} versement/règlement urbanisme)	7 951,32 \$

MRC de La Matapédia	1 561,72 \$
MRC de La Matapédia	8 782,51 \$
Conciergerie d'Amqui	1 502,18 \$
CNESST	107,54 \$
Laboratoire BSL	63,18 \$
Distribution Doris Ouellet	158,67 \$
TOTAL	52 378,05 \$

Je soussigne, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Accepté _____ Maire

31-03-2019 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

-Une résolution a été adopté à l'unanimité pour la proclamation de la semaine nationale de la santé mentale.

-Réseau Biblio du BSL : rencontre le 25 mai 2019

Accepté _____ Maire

32-03-2019 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Edes Berger de faire un don de 25 \$ pour le Gala reconnaissance de la Polyvalente Forimont.

Accepté _____ Maire

33-03-2019 : LISTE DES PERSONNES ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'approuver la liste préparée par la directrice générale et soumise au conseil en regard des personnes endettées envers la municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal, et que la directrice générale soit autorisée à soustraire de ladite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté avant le 19 mars 2019 la totalité des sommes due sous forme de monnaie courante et paiement bancaire.

Il est également résolu, d'autoriser la directrice générale, conformément à l'article 1023 du code municipal, à transmettre avant le 19 mars 2018 au bureau de la municipalité régionale de comté l'état des immeubles sélectionnés par le conseil et qui devront être vendus pour le non-paiement des impôts fonciers et/ou scolaires, intérêts encourus inclus.

Il est résolu d'envoyer un avis par lettre recommandée aux personnes qui doivent des impôts fonciers et intérêts courus pour l'année 2018.

Accepté _____ Maire

34-03-2019 : DÉSIGNATION DE MAIRE SUPPLÉANT

Il est convenu que Mme Gilberte Potvin continuera de remplir les fonctions sera la mairesse suppléante du maire pendant son absence ou pendant la vacance de cette charge, avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant. Elle pourra également assister aux réunions de la Municipalité régionale de comté et voter en l'absence du maire, ceci pour une période d'un an.

Accepté _____ Maire

35-03-2019 : DÉPENSES ASSUMÉES POUR LES HABITATIONS

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville assumera pour Les habitons d'Albertville les dépenses suivantes :

- L'entretien hivernale et estivale
- L'administration

Accepté _____ Maire

36-03-2019 : CONTRAT D'ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de renouveler le contrat d'entretien du centre communautaire, signé avec Mme Lorraine Harvey. Le contrat débute le 1^{er} janvier 2019 et se termine le 31 décembre 2019. La rémunération pour l'entretien mensuel est de 30 \$ et de 40 \$ pour l'entretien bimensuel, soit du mois de novembre au mois d'avril. Lors d'une location de salle, la rémunération est de 60 \$.

Accepté _____ Maire

37-03-2019 : CONTRAT SALARIALE DE 4 ANS POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Ce point est remis.

38-03-2019 : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION, L'ALLOCATION ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter le projet de règlement concernant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux.

Accepté _____ Maire

39-03-2019 : ADOPTION DU PROJET RÈGLEMENT 2019-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 04-2004

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Gilberte Potvin d'adopter le projet de règlement 2019-02 modifiant le règlement de zonage numéro 04-2004.

Accepté _____ Maire

40-03-2019 : ADOPTION DU PROJET CONCERNANT LA POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT

Ce point est remis au 11 mars 2019.

41-03-2019 : ADOPTION DU PROJET DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Gilberte Potvin d'adopter le projet décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Accepté _____ Maire

42-03-2019 : RENOUVELLEMENT DU PRÊT NUMÉRO 2 AU TAUX DE 4.91 %

Ce point est remis au 11 mars.

43-03-2019 : DOSSIER RANG 6 NORD : PAIEMENT DU DÉCOMPTE # 3 ET DÉFINITIF, FINANCEMENT PERMANENT

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Denise Desmarais de payer Les Entreprises L. Michaud inc. au montant de 36 291.28 \$.

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot d'aller en financement permanent.

Accepté _____ Maire

44-03-2019 : DOSSIER ROUTE MATALIK : FINANCEMENT PERMANENT

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot d'aller en financement permanent.

Accepté _____ Maire

45-03-2019 : DOSSIER ÉDIFICE MUNICIPAL : RÉOLUTION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRE POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE

Considérant que la municipalité d'Albertville doit effectuer la réfection de la toiture de l'édifice municipal;

Considérant que ces travaux sont programmés à la TECQ 2014-2018;

En conséquence, il est proposé par Edes Berger, secondé par Gilberte Potvin et résolu unanimement De mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin d'effectuer :

1. Les plans et les devis;
2. L'estimation des coûts des travaux;
3. L'appel d'offre ainsi que l'analyse des soumissions reçues

Accepté _____ Maire

46-03-2019 : DOSSIER TECQ : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA POUR LA GESTION DE LA TECQ ET DU PAERRL

Ce point est remis au 11 mars.

Accepté par _____ Maire

47-03-2019 : DOSSIER RANG 5 NORD : PAVL POUR DEMANDE AIRRL ET CORRECTION DE LA RÉOLUTION 96-06-2018

Ce point est remis au 11 mars.

48-03-2019 : AFFAIRES NOUVELLES

Aucunes affaires nouvelles

49-03-2019 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unaniment de lever la séance à 20 h 50 min.

Martin Landry
Maire

Julie Bouffard
Directrice générale et secrétaire-trésorière